

Distribution limitée

WHC-99/CONF.209/21
Marrakech, le 3 décembre 1999
Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

**Vingt-troisième session
Marrakech, Maroc
29 novembre – 4 décembre 1999**

Point 16 de l'ordre du jour provisoire : Ordre du jour provisoire de la vingt-quatrième session du Bureau du Comité du patrimoine mondial (Siège de l'UNESCO, juin 2000)

1. Ouverture de la session par le Directeur général de l'UNESCO ou son représentant
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
3. Rapport sur les activités menées par le Secrétariat depuis la vingt-troisième session du Comité
4. Etat de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril et sur la Liste du patrimoine mondial
 - 4.1 Rapport sur l'état de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril
 - 4.2 Rapport sur l'état de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial
5. Informations concernant les listes indicatives et examen des propositions d'inscription de biens culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril
6. Suite à donner au travail (1) du Groupe d'étude et (2) du Groupe de travail sur les Orientations
7. Demandes d'assistance internationale

8. Ordre du jour provisoire de la vingt-quatrième session extraordinaire du Bureau du Comité du patrimoine mondial (novembre/décembre 2 000)
9. Ordre du jour provisoire de la vingt-quatrième session du Comité du patrimoine mondial (décembre 2 000)
10. Questions diverses
11. Adoption du rapport de la session
12. Clôture de la session